

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-423215

ND 52097

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

7587

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

B1KRI

Rubain

17 DEC. 2020

Date de naissance :

18/03/1868

Adresse :

37 Rue TIFNI Rendue SALMA

CIL

Tél. :

06 64 160378

Total des frais engagés : 909.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

/ /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

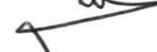
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature : S 17/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

| Dates des Actes | Nature des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|------------------|-----------------------|---------------------------------|--|
| .....           | .....            | .....                 | .....                           | INP : <input type="text"/>                                     |
| .....           | .....            | .....                 | .....                           |  |
| .....           | .....            | .....                 | .....                           |  |
| .....           | .....            | .....                 | .....                           |  |

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|--|------|-----------------------|
|  |      |                       |
|  |      |                       |
|  |      |                       |
|  |      |                       |
|  |      |                       |

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue.   | Date     | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
|--|----------|------------------------------|------------------------|
| RDC Lot. Saeid El Casablanca<br>Laboratoire - Casablanca<br>Tél: 04 - Fax: 0522 90 70 00<br>BES MEDICAL SERVICES<br>16, Bd. Hassan II<br>Casablanca<br>Maroc | 10.12.20 | B617                         | 600 Dt                 |
|  | 16.12.20 | B317                         | 300 Dt                 |

AUXII JAIBES MEDICALS

| Cachet et signature<br>du Particien | Date des<br>Soins | Nombre |     |     |     | Montant détaillé<br>des Honoraires |
|-------------------------------------|-------------------|--------|-----|-----|-----|------------------------------------|
|                                     |                   | A M    | P C | I M | I V |                                    |
|                                     |                   |        |     |     |     |                                    |
|                                     |                   |        |     |     |     |                                    |
|                                     |                   |        |     |     |     |                                    |
|                                     |                   |        |     |     |     |                                    |

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

/ISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# LABORATOIRE BIOLOG

## D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

14-16, RDC Bd HH24, Lot. Saâd El Khair - Hay Hassani Casablanca

Tél: 05 22 90 05 04 / 14 04 – Fax: 05 22 90 12 22 – email : [lab.biolog@gmail.com](mailto:lab.biolog@gmail.com)

CNSS: 8871479 IF: 40497439 PATENTE: 37989126

ICE : 000064466000083

Dr Youssef ZIANE

Directeur Biologiste Médical

Diplômé de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Rabat

Diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier – France

Code INPE: 097163182



Organisme :

Casablanca, le : 16/12/2020

### FACTURE N° : 200010528

Nom et Prénom : Mme Rabia BIKRI

#### Récapitulatif des analyses

| CN | Analyse  | Val         | Clefs  |
|----|--|-------------|--------|
| PS | Prélèvement sang adulte<br>Sérologie Sars-CoV-2 IgG et IgM | B17<br>B300 | B<br>B |

Total des B : 317

Montant total de la facture : 300.00Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cents dirhams s.

**NB : Tout changement de la date de la facture est non permis (veuillez respectez les délais de dépôt de vos dossiers médicaux auprès de votre assurance)**





## LABORATOIRE BIOLOG D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

Dr Youssef ZIANE (Biologiste)

(Biochimie, Bactériologie, Hématologie, Immunologie, Hormonologie, Parasitologie, Virologie et Spermologie )

Code INPE: 097163182



Date du prélèvement : 10/12/2020 ()  
Code patient : 201210-0253  
Né(e) le : 18/03/1968 (52 ans)

Mme Rabia BIKRI  
Dossier N° : 201210-0253  
Prescripteur :



### AMPLIFICATION GENETIQUE ET HYBRIDATION MOLECULAIRE

Détection du génome d'un agent infectieux ou parasitaire

#### Recherche du génome du SARS-Cov-2 (COVID-19) par RT-PCR :

Nature du prélèvement : Naso-pharyngé

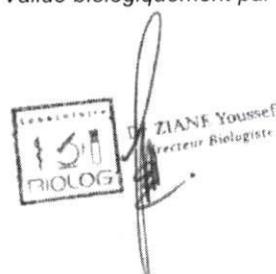
Résultat : Négatif : Génome du SARS COV-2 non détecté  
(Technique RT-PCR : Agilent ARIA MIX & MIC PCR )

#### Commentaire:

Au vu de la prévalence actuelle de circulation du virus et les données publiées à ce jour concernant la sensibilité des tests, un résultat négatif doit être interprété avec prudence.

En présence de symptômes, le maintien des mesures de protection reste recommandé.

Validé biologiquement par :





**LABORATOIRE BIOLOG**  
**D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES**

**Dr Youssef ZIANE (Biologiste)**

(Biochimie, Bactériologie, Hématologie, Immunologie, Hormonologie, Parasitologie, Virologie et Spermologie )

Code INPE: 097163182



**Date du prélèvement :** 16/12/2020 ()

**Code patient :** 201210-0253

**Né(e) le :** 18/03/1968 (52 ans)



**Mme Rabia BIKRI**

Dossier N° : **201216-0156**

Prescripteur :

## SEROLOGIE INFECTIEUSE

### SEROLOGIE QUANTITATIVE CORONAVIRUS (SARS-CoV-2)

**Ac anti-SARS-CoV-2 type IgG** Négatif

(ELFA - Biomérieux Vidas)

Titre: 0,0 UI/ml (<1,0)

**Ac anti-SARS-CoV-2 type IgM** Négatif

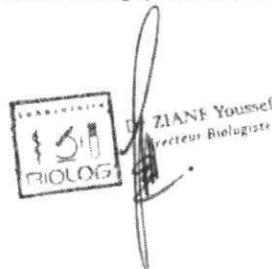
(ELFA - Biomérieux Vidas)

Titre: 0,0 UI/ml (<1,0)

#### Commentaire

Un résultat négatif n'exclut pas complètement la présence d'une infection à SARS-CoV-2. Les échantillons de serum ou de plasma de la phase précoce (pré-séroconversion) de l'infection peuvent donner des résultats négatifs. Ce test ne peut donc pas être utilisé pour diagnostiquer une infection aiguë. Il a également été rapporté que certains patients chez qui a été confirmée une infection par le SARS-CoV-2 ne développent pas d'anticorps. De plus, la diminution des titres d'anticorps a été rapportée chez certains individus dans l'intervalle de quelques mois après l'infection, une caractéristique qui a également été rapportée pour d'autres coronavirus.

Validé biologiquement par :





# LABORATOIRE BIOLOG

## D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

14-16, RDC Bd HH24, Lot. Saâd El Khair - Hay Hassani Casablanca

Tél: 05 22 90 05 04 / 14 04 - Fax: 05 22 90 12 22 - email : [lab.biolog@gmail.com](mailto:lab.biolog@gmail.com)

CNSS: 8871479 IF: 40497439 PATENTE: 37989126

ICE : 000064466000083

Dr Youssef ZIANE

Directeur Biologiste Médical

Diplômé de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Rabat

Diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier - France

Code INPE: 097163182



Organisme : COVOY

Casablanca, le : 10/12/2020

### FACTURE N° : 200010529

Nom et Prénom : Mme Rabia BIKRI

#### Récapitulatif des analyses

| CN | Analyse   | Val         | Clefs  |
|----|---|-------------|--------|
| PS | Prélèvement sang adulte<br>Recherche Sars-CoV-2 par PCR | B17<br>B600 | B<br>B |

Total des B : 617

Montant total de la facture : 600.00Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cents dirhams s.

**NB : Tout changement de la date de la facture est non permis (veuillez respectez les délais de dépôt de vos dossiers médicaux auprès de votre assurance)**

